



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 juin 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 50

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Madame Océane CHARRET- GODARD	Madame Caroline JACQUEMARD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Bruno DAVID
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Axel SIBERT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Olivier MULLER
Madame Najjoud BELHADEF	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur David HAEGY	Madame Elizabeth REVEL
Madame Delphine BLAYA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Christophe AVENA	Madame Ludmila MONTEIRO	

Membres absents :

Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Marie-Odile CHOLLET pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Madame Nora EL MESDADI
Madame Mélanie BALSON pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Danielle JUBAN pouvoir à Monsieur Jean-Paul DURAND
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Madame
Ludmila MONTEIRO
Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Monsieur François
REBSAMEN
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL

OBJET : SPORTS**Mondial de pétanque 2024 - Attribution de la subvention et modalités de financement**

La France doit accueillir les Championnats du monde de pétanque du 5 au 8 décembre 2024. Dans ce cadre le Comité Départemental de Pétanque et de Jeu Provençal a déposé une candidature pour que Dijon puisse recevoir cet événement international.

Les villes de Clermont-Ferrand, Fréjus, Ajaccio et Albertville étaient également candidates. Grâce aux qualités offertes par notre ville et l'excellent dossier présenté par les organisateurs, la Fédération internationale a décidé de nous attribuer ce mondial.

Aussi, durant trois jours de compétition, le Zénith accueillera 48 délégations internationales qui se disputeront les titres de champions du monde de triplette et de tir de précision.

Si cette compétition constituera un véritable attrait pour les Dijonnais, cet événement sportif assurera un rayonnement international à notre ville. Les nombreuses retransmissions télévisées et la présence de médias étrangers en nombre garantiront en effet une visibilité et une valorisation de notre territoire.

Par ailleurs, au-delà des compétiteurs et de leurs équipes qui représentent près de 1000 personnes, plus de 15 000 spectateurs sont attendus pendant 3 jours, dont un tiers de visiteurs étrangers. Il s'agit donc d'une manifestation importante qui participera activement à l'attractivité touristique de notre ville.

Pour accompagner cette opportunité et soutenir l'organisation de ces championnats du monde, il vous est proposé d'attribuer un montant global de 300 000 euros à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.

La totalité de la subvention sera intégrée au budget primitif 2024 et le versement s'effectuera selon les modalités prévues par la convention de financement que vous trouverez en annexe.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** la convention de financement ci-annexée, prévoyant l'attribution d'une subvention de 300 000 euros afin d'organiser le Mondial de Pétanque prévu à Dijon en décembre 2024 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention et à lui apporter des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur le budget 2024.

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 9 PROCURATION(S)	

La secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN